

ANNEXES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022



Fondations gravitaires du parc éolien en
mer de Fécamp lors de leur construction

BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	3
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	7
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	10
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	12
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	13
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	14
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	15
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES	15
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	16
NOTE 10	IMPÔT	17
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE	18
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	22
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	22

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier semestre 2022

Les principales opérations et acquisitions du premier semestre 2022 sont présentées ci-après :

- Au cours du second semestre 2021, afin de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêts, Bouygues SA a mis en place des opérations de pré-couverture, dans la perspective du refinancement de l'emprunt obligataire à échéance 2023.

Par ailleurs, dès la signature en novembre 2021 par Bouygues de la promesse d'achat d'Equans auprès d'Engie, Bouygues a également mis en place des opérations de pré-couverture de futures émissions obligataires destinées à refinancer à long terme le crédit syndiqué d'acquisition d'Equans signé le 3 décembre 2021 ayant une maturité de 2 ans après le *closing*. Ces opérations ont été traitées entre novembre 2021 et janvier 2022, pour partie sous forme de swaps contingents subordonnés à la réalisation de l'acquisition d'Equans.

Le 17 mai 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires d'un montant total de 2 milliards d'euros avec prise d'effet au 24 mai 2022. Ils sont constitués d'une tranche d'un milliard à 7 ans portant un coupon de 2,25 % et d'une tranche d'un milliard à 15 ans portant un coupon de 3,25 %. Ces émissions permettent ainsi de franchir une première étape dans le refinancement du crédit syndiqué mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Equans. L'autorisation au titre de ce crédit syndiqué a par voie de conséquence été réduite, elle s'élève à 4,7 milliards d'euros au 30 juin 2022. En cas de non réalisation de l'acquisition, Bouygues a option de rembourser les emprunts obligataires émis à 101 % du nominal.

Au 30 juin 2022, la juste valeur des swaps de pré-couverture comptabilisés à l'actif du bilan en « Instruments financiers-Couverture des dettes financières » s'élève à 765 millions d'euros avant impôts différés passifs de 198 millions d'euros. Elle s'élevait avant impôts différés à 38 millions d'euros au 31 décembre 2021 et à 439 millions d'euros au 31 mars 2022. La variation du semestre (note 7 de l'annexe) a été comptabilisée en « Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres ».

Il convient de préciser que la juste valeur de 765 millions d'euros intègre pour un montant de 245 millions d'euros la valeur des swaps contingents figée à l'occasion des émissions obligataires de mai 2022. Une soulte positive de 42 millions d'euros a par ailleurs été encaissée lors de ces émissions et figure à l'actif du bilan au 30 juin 2022 en « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Le montant d'impôt dû lors du débouclage des swaps de pré-couverture sera pour moitié imputé sur les déficits de l'intégration fiscale et pour moitié décaissé en 2022. Il sera compensé par l'économie d'impôt provenant de la déduction des charges financières sur emprunt obligataire qui se fera au taux d'émission.

- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord pour la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 1 350 nouveaux sites Mobile à travers la France en dehors des Zones Très Denses. Cette société, contrôlée par Cellnex, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat des titres de Cellnex exerçable entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2045, 2050 et 2055, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom, Phoenix Tower International (société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles) et Phoenix France Infrastructures ont signé un accord pour la création d'une société destinée à acquérir 2 000 sites Mobile en Zone Très Dense et d'en déployer jusqu'à 400 supplémentaires. Cette société, filiale directe de Phoenix France Infrastructures, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat de titres de Phoenix France Infrastructures exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2038, puis tous les 2 ans jusqu'en 2051, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de ces deux sociétés.

- Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Bouygues, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, Bouygues a réalisé 123 000 euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 000 euros en Ukraine. Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux évolutions macroéconomiques et à leurs répercussions directes et indirectes sur les activités et les résultats du Groupe.
- Le 28 février 2022, TF1 a annoncé avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité. Le 8 avril 2022, TF1 a annoncé la finalisation avec Altice des accords relatifs à cette cession, dans le cas où le projet de fusion avec le groupe M6 annoncé en 2021 serait autorisé. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la concurrence et Arcom) et à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6. La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le groupe TF1 tout au long de l'année 2022. La cession de TFX s'inscrirait dans le cadre du projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021. Elle contribuerait à ce que le groupe combiné, conformément à la législation, n'édite pas davantage que sept chaînes nationales sur la TNT.
- Le 24 mars 2022, TF1 et M6 ont signé un accord avec France Télévisions concernant le rachat de la participation de 33,33 % de France Télévisions dans Salto, le service de vidéo à la demande par abonnement détenu à parts égales par France Télévisions, TF1 et M6, dans le cas où le projet de fusion avec le groupe M6 annoncé en 2021 serait autorisé. Par cet accord, les groupes TF1 et M6 s'engagent, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 millions d'euros. Salto reste contrôlée conjointement par ses trois actionnaires tout au long de l'exercice 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.
- Le 6 avril 2022, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont conclu un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses (AMII) et peu denses (AMEL/RIP) auprès des différents opérateurs d'immeuble, soit environ 21 millions de prises. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, SDFAST (Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires) et Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme futur actionnaire majoritaire de ladite société. SDFAST aura principalement pour objet d'acquérir des droits d'accès de long-terme auprès des Opérateurs d'Immeuble, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux cotés des principaux opérateurs français. Environ deux milliards d'euros seront ainsi investis dans les cinq prochaines années.

Lors de la création de la SDFAST, Vauban Infrastructure Partners et Bouygues Telecom se sont engagés à souscrire au capital de la société. Bouygues Telecom a également apporté un contrat de services avec un engagement de se fournir pendant trente-cinq ans uniquement auprès de la SDFAST pour les prises FTTH à un tarif fixé à l'avance et les contrats d'approvisionnement permettant à la SDFAST d'acheter auprès des Opérateurs d'Immeubles des prises FTTH. La SDFAST a également la faculté de proposer les mêmes services d'accès à des opérateurs tiers. Cette opération valorise au 6 avril 2022 la quote-part de 49 % détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST à 585 millions d'euros dont 535 millions au titre des deux contrats apportés qui seront reconnus en résultat opérationnel courant sur la durée du contrat et 50 millions au titre de l'augmentation de capital qui sera réalisée par Bouygues Telecom. Au 30 juin 2022, la quote-part détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST est valorisée à 611 millions d'euros.

Bouygues Telecom dispose d'une option pour prendre le contrôle de la société chaque année entre le 31 juillet et le 31 décembre de 2031 à 2033, puis tous les 5 ans de 2036 à 2056.

- Le 12 mai 2022, Bouygues a signé avec Engie le contrat d'acquisition d'Equans (« Share Purchase Agreement ») après l'émission de l'ensemble des avis des Instances Représentatives du Personnel concernées d'Equans et d'Engie. La réalisation de l'acquisition d'Equans reste soumise à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires en matière de contrôle des concentrations et de contrôle des investissements étrangers. La finalisation de l'opération est attendue au second semestre 2022, conformément au calendrier initial.

La promesse d'achat signée le 5 novembre 2021 prévoyait le paiement par Bouygues de 130 millions d'euros à la signature du contrat d'acquisition, somme qui sera déduite du prix si le processus d'achat est mené à son terme. Conformément à

cet accord, Bouygues a ainsi payé 130 millions d'euros à Engie en mai 2022. Dans l'état des flux de trésorerie, ce montant a été classé en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements dans les « Autres flux liés aux opérations d'investissement ».

- Le 28 juin 2022, TF1 a signé un accord en vue de céder les activités Publishers du pôle Media digital au groupe Reworld Media. Ces activités Publishers regroupent notamment les marques aufeminin, Marmiton, Doctissimo, et les Numériques.

Cette négociation cession intervient dans un contexte où, d'une part, le groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, les activités digitales display et opérations spéciales connaissent de nouvelles mutations conduisant à un mouvement de consolidation. Le groupe Reworld s'est engagé à reprendre l'ensemble des collaborateurs du pôle. Le projet de cession a été présenté aux instances représentatives du groupe TF1. La réalisation définitive de l'opération reste soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la concurrence.

Le 21 juillet, TF1 a signé un accord d'entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail, en vue de céder les activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone.

La réalisation de ces opérations est attendue sur le second semestre 2022.

Les activités Publishers du pôle Media digital et les entités Ykone étant disponibles à la vente au 30 juin 2022, l'ensemble des actifs et passifs de ces entités ont été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5, pour 198 millions d'euros et 74 millions d'euros respectivement. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés étant supérieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2022.

1.2 Faits significatifs du premier semestre 2021

Les principales opérations et acquisitions du premier semestre 2021 sont présentées ci-après :

- Le 29 janvier 2021, Alstom a annoncé l'acquisition de Bombardier Transport qui a été réalisée à travers deux augmentations de capital réservées à des affiliées de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Bombardier Inc. Un profit de dilution de 56 millions d'euros a été comptabilisé dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées » sur la base d'une valorisation par Alstom des 76 184 296 actions émises au cours du jour de la réalisation de l'acquisition, soit 3,4 milliards d'euros. À l'issue de ces opérations de capital, Bouygues détenait 6,35 % du capital social d'Alstom.

Le 10 mars et le 2 juin 2021, Bouygues a annoncé les cessions de 12 et 11 millions d'actions Alstom (représentant 3,23 % et 2,96 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 984 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 152 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du premier semestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de ces opérations, Bouygues détient 0,16 % du capital d'Alstom. La perte de l'influence notable a entraîné le reclassement de la participation résiduelle en « Autres actifs financiers non courants » ainsi que sa réévaluation à la juste valeur en date du 2 juin 2021 pour 6 millions d'euros, comptabilisée en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ».

La participation résiduelle dans Alstom comptabilisée en « Autres actifs financiers non courants » s'élève à 18 millions d'euros au 31 décembre 2021.

- Au cours du premier semestre 2021, Bouygues Telecom a cédé à Towerlink le bâti et les infrastructures passives de 11 sites MSC (*data centres*) pour 168 millions d'euros. Une plus-value de 97 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges d'exploitation » au 30 juin 2021. Au cours du second semestre 2021, 2 sites supplémentaires ont été

cédés pour 31 millions d'euros portant la plus-value à 114 millions d'euros, comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » au 31 décembre 2021. Deux sites sont classés au bilan en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2021 pour un montant de 8 millions d'euros.

- Le 27 avril 2021, TF1 a annoncé la prise d'une participation majoritaire de Newen dans le groupe iZen, acteur majeur de la production espagnole, en acquérant 65 % de son capital, au prix de base de 20 millions d'euros. Le groupe iZen emploie une quarantaine de collaborateurs et il est également présent au Royaume-Uni. Son chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices s'élève à 35 millions d'euros. Les cédants et Newen ont conclu un pacte d'actionnaires qui définit notamment les modalités de paiement de compléments de prix et d'exercice de promesses par lesquelles les cédants disposent de la faculté de vendre, ou le groupe TF1 d'acheter, des participations additionnelles de 15 % du capital en 2025, puis de 10 % du capital en 2028. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 15 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 29 millions d'euros, dont 9 millions d'euros de put sur minoritaires. À l'issue de la valorisation des engagements de rachat de titres et du complément de prix de 2 millions d'euros sur le second semestre 2021, le *goodwill* provisoire s'élève à 15 millions d'euros au 31 décembre 2021 et l'impact sur l'endettement net est de 34 millions d'euros, dont 12 millions d'euros de put sur minoritaires. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 16 millions d'euros au 30 juin 2022.
- Le 17 mai 2021, TF1, M6, Bouygues et RTL Group ont annoncé avoir conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Sur la base des chiffres proforma 2020, le chiffre d'affaires de l'entité fusionnée s'élèverait à environ 3,4 milliards d'euros et le résultat opérationnel courant combiné serait de l'ordre de 460 millions d'euros. Bouygues et RTL Group soutiennent l'opération, à l'issue de laquelle ils détiendraient respectivement 30 % et 16 % du nouveau groupe, après acquisition par Bouygues auprès de RTL Group de 11 % du nouveau groupe pour un montant de 641 millions d'euros. Bouygues détiendrait le contrôle et agirait en partenariat stratégique avec RTL Group dans le cadre d'une action de concert. Ce projet a été approuvé à l'unanimité par les conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6. Le 8 juillet 2021, le groupe Bouygues et RTL Group, d'une part, et TF1 et M6, d'autre part, ont annoncé la signature entre eux des accords relatifs au rapprochement des groupes TF1 et M6, à la suite de l'approbation unanime du projet par les instances représentatives du personnel de Bouygues, TF1 et M6, le 24 juin 2021. La réalisation définitive de l'opération reste soumise à l'obtention des autorisations réglementaires (Autorité de la concurrence, Arcom) et à la tenue des assemblées générales d'actionnaires. La finalisation de la transaction est attendue fin 2022.
- En juin 2021, Bouygues SA a acheté 350 000 de ses propres actions pour un montant de 12 millions d'euros. Au second semestre 2021, 2 220 000 actions supplémentaires ont été achetées pour 76 millions d'euros. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être annulées.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2022

- Le 19 juillet 2022, la Commission européenne a autorisé l'acquisition d'Equans par Bouygues sous réserve du respect des engagements proposés par Bouygues de céder Colas Rail Belgium.

Le 19 juillet 2022, l'autorité chargée du contrôle des concentrations et des investissements étrangers britannique (CMA, *Competition and Markets Authority*) a émis un avis exprimant ses préoccupations de concurrence uniquement sur l'appel d'offres en cours sur la caténaire de la ligne à grande vitesse *High Speed 2* (HS2). Bouygues a déposé le 26 juillet des propositions de remèdes sur lesquelles la CMA devrait statuer très prochainement.

- Le 21 juillet 2022, TF1 a signé un accord d'entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail, en vue de céder les activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone (note 1.1 de l'annexe). La réalisation de cette opération a été annoncée le 27 juillet.

- Le 22 juillet 2022, l'Autorité de la concurrence a indiqué sur son site donner son autorisation en date du 19 juillet 2022 au rachat de TFX par Altice (note 1.1 de l'annexe). L'institution n'a toutefois pas publié l'intégralité de la décision et précise que celle-ci peut faire l'objet d'un recours.
- Le 26 juillet 2022, Bouygues a annoncé la remise d'un rapport par les services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence dans le cadre de l'examen du projet de rapprochement entre TF1 et M6. Dans ce rapport, qui ne préjuge pas de la décision finale du Collège de l'Autorité, les services d'instruction considèrent que l'opération soulève des problèmes de concurrence significatifs (en particulier sur le marché de la publicité). La nature et l'étendue des remèdes requis dans le rapport d'instruction feraient perdre toute pertinence au projet des parties qui, dans ce cas, l'abandonneraient. Les parties, qui entendent maintenir leur projet tel qu'il a été présenté, vont répondre dans les trois semaines à l'Autorité ; les auditions devant le Collège de l'Autorité de la concurrence sont prévues les 5 et 6 septembre prochains.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 23 mars 2022 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 1^{er} août 2022.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2022 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2021 dont le bilan et la variation des capitaux propres ont été retraités pour tenir compte des conclusions de l'IFRS IC relatives à la norme IAS 19. Ces conclusions ont conduit le Groupe à réexaminer la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière. L'application de cette décision se traduit au 30 juin 2021 par une augmentation des capitaux propres publiés de 69 millions d'euros. Les provisions pour indemnités de fin de carrière ont été réduites de 90 millions d'euros et les impôts différés passifs ont augmenté de 10 millions d'euros. À l'actif, les impôts différés actifs ont diminué de 12 millions d'euros et les coentreprises et entités associées ont augmenté de 1 million d'euros. Aucun impact n'a été constaté sur le compte de résultat et sur l'état des produits et charges comptabilisés du 1^{er} semestre 2021.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt des sociétés est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2021. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

Au 30 juin, du fait de leur évolution significative, certaines hypothèses actuarielles ont été mises à jour (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires y compris effets de l'inflation et rendement des actifs de régime), avec pour impact un produit de 142 millions d'euros (111 millions d'euros net d'impôts différés) enregistré dans l'état des produits et charges comptabilisés du premier semestre 2022, qui se décompose comme ci-dessous :

- A l'international, l'effet de la hausse des taux d'actualisation et de la mise à jour des tables de rotation pour 239 millions d'euros, compensée par la baisse des actifs de régimes pour 136 millions d'euros et par l'effet du plafonnement des actifs pour 34 millions d'euros.
- En France, l'effet de la révision du taux d'actualisation qui est passé de 1,013 % au 31 décembre 2021 à 2,945 % au 30 juin 2022 et de la hausse du taux d'augmentation des salaires qui a été adaptée selon les métiers pour 73 millions d'euros.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'international sur les montants des provisions enregistrées s'élèverait à :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	50 points de base	(32)	35
Pensions (International)	20 points de base	(11)	12

Par ailleurs, une variation à la hausse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une augmentation de la provision pour 19 millions d'euros.

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état des produits et charges comptabilisés.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2022, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2021, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022
 - Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en compte lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

- Amendements à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

- Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38

En avril 2021, l'IASB a approuvé les conclusions du comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) de décembre 2020 relatives à la comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (*Software as a Service*). Ces coûts, selon leur nature, sont généralement à comptabiliser en charges, soit reconnues immédiatement soit étalées sur la durée du contrat. L'analyse des impacts de ces conclusions reste en cours et sera finalisée sur le second semestre 2022, dans la mesure où une part de ces coûts affectent les entités concernées par les évolutions de périmètre chez TF1 présentées en note 1.1 de l'annexe. À stade, l'impact n'apparaît pas significatif pour le Groupe. Les coûts de configuration et customisation de tout logiciel mis en place à partir du 1er janvier 2022 sont comptabilisés selon les conclusions de l'IFRS IC.

2.4 Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à une faible activité du premier semestre, principalement chez Colas en raison des conditions climatiques. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier semestre 2022

	Valeur nette
31/12/2021	7 446
Changements de périmètre	(32)
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	(42)
30/06/2022	7 372

La diminution sur le premier semestre 2022 concerne essentiellement les opérations de TF1 suivantes :

- cession des entités Gamed donnant lieu à une sortie de *goodwill* de 36 millions d'euros ; et
- signatures d'un accord de cession et d'un accord d'entrée en négociation (note 1.1 de l'annexe) relatifs aux activités Publishers et aux activités de marketing d'influence d'Ykone entraînant un reclassement en actifs ou activités détenus en vue de la vente (IFRS 5) pour 59 millions d'euros des *goodwill* de ces entités.

Ces opérations sont partiellement compensées par des écarts de conversion pour 17 millions d'euros.

Les *goodwill* au 30 juin 2022 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2021 sont déterminés de la manière suivante :

	Destia Oy	iZen
UGT	Colas	TF1
Prix d'acquisition (I)	252	22
Actifs nets acquis hors goodwill : (II)	(40)	(7)
Actif non courant	(71)	(5)
Actif courant	(137)	(16)
Passif non courant	28	2
Passif courant	140	12
Affectation du prix d'acquisition : (III)		(3)
Écarts d'évaluation incorporels		(4)
Écarts d'évaluation corporels		
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)		1
Part non acquise (IV)		4
Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV)	212	16^a
Écarts de conversion		
Goodwill au 30/06/2022	212	16

(a) Ce *goodwill* est devenu définitif au cours du premier semestre 2022.

3.1.2 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

	30/06/2022		31/12/2021	
UGT	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	1 129	100,00	1 129	100,00
Colas ^b	1 568	96,85	1 552	96,85
TF1 ^b	1 278	44,35	1 369	43,68
Bouygues Telecom ^b	3 397	90,53	3 396	90,53
TOTAL	7 372		7 446	

(a) *goodwill* sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) *goodwill* sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

Une hausse des taux d'intérêts euro, ayant une incidence sur les différentes composantes des taux d'actualisation, a été constatée sur le semestre. Cependant, la conclusion des tests de dépréciation conduits au 31 décembre 2021 n'est pas remise en cause étant donné que les taux d'actualisation au 30 juin 2022 restent inférieurs à ceux pour lesquels la valeur recouvrable

serait égale à la valeur comptable des actifs testés qui avaient été communiqués au 31 décembre 2021 (note 3.2.4 de l'annexe au 31 décembre 2021).

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2021	878
Quote-part du résultat de la période	(8)
Écarts de conversion	9
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	59
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	60
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	583
30/06/2022	1 521

La valeur des coentreprises et entités associées augmente de 643 millions d'euros, en lien avec l'entrée en périmètre de la SDFAST pour 585 millions d'euros (note 1.1 de l'annexe).

La valeur de la SDFAST au bilan dans les comptes de Bouygues au 30 juin 2022 s'élève à 611 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négative de 10 millions d'euros ainsi que d'une réévaluation des instruments financiers de 35 millions d'euros.

Les montants globalisés des principaux actifs, passifs, produits et charges au titre de la participation du groupe Bouygues dans SDFAST sont les suivants :

	SDFAST
Montants exprimés à 100 %	30/06/2022
Actif non courant	1 632
Actif courant	500
TOTAL ACTIF	2 132
Capitaux propres	1 246
Passif non courant	604 ^a
Passif courant	282
TOTAL PASSIF	2 132
CHIFFRE D'AFFAIRES	6
RÉSULTAT NET	(20)

(a) dont 582 millions d'euros de dettes financières non courantes

	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES DE SDFAST	1 246
Quote-part Bouygues (49 %)	611
MONTANT DE L'ACTIF NET COMPTABILISÉ DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS DE BOUYGUES	611

La valeur de la SDAIF au bilan dans les comptes de Bouygues au 30 juin 2022 s'élève à 280 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négative de 6 millions d'euros.

Bouygues dispose d'une option pour racheter tout ou partie des titres de la société chaque année entre le 15 mars et le 15 juin 2024 à 2027, puis tous les 5 ans de 2030 à 2050.

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2022, le capital social de Bouygues SA est constitué de 382 522 675 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 5 705 000 actions détenues en propre, dont 3 135 000 ont été acquises sur le premier semestre 2022 pour 100 millions d'euros. Ces actions détenues en propre sont destinées à être annulées.

	31/12/2021	Flux 2022		30/06/2022
		Augmentation	Réduction	
Actions	382 504 795	17 880 ^a		382 522 675
NOMBRE DE TITRES	382 504 795	17 880		382 522 675
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	382 504 795	17 880		382 522 675

(a) L'augmentation du capital correspond à l'exercice d'options de souscription pour 17 880 actions au premier semestre 2022.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2021	809	246	396	642	2 093
Écarts de conversion	(1)		(2)	6	3
Changements de périmètre					
Dotations	39	11	29	22	101
Reprises sur provisions utilisées	(46)	(16)	(24)	(14)	(100)
Reprises sur provisions non utilisées	(3)	(11)	(6)	(30)	(50)
Gains et pertes actuariels	(142)				(142) ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	(2)	1		13	12
30/06/2022	654	231	393	639	1 917

(a) Avantages du personnel

Indemnités de fin de carrière (IFC)
Médailles du travail
Pensions

654

dont principaux métiers concernés :

Bouygues Construction 244
Colas 263
TF1 33
Bouygues Telecom 80

(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux

Provisions sur litiges clients
Réclamations sous-traitants
Autres litiges de personnel et divers

231

Bouygues Construction 82
Bouygues Immobilier 25
Colas 66
Bouygues Telecom 50

(c) Garanties données

Provisions garanties décennales
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics

393

Bouygues Construction 296
Bouygues Immobilier 22
Colas 75

(d) Autres provisions non courantes

Provisions risques divers étranger
Provisions risques sociétés non contrôlées
Démantèlement et remise en état des sites
Provisions contrôle organismes sociaux
Autres provisions non courantes

639

Bouygues Construction 128
Colas 325
Bouygues Telecom 123

(e) cf note 2.2 de l'annexe pour le détail de ces gains et pertes actuariels

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^a	Autres provisions courantes ^b	Total
31/12/2021	42	409	552	327	1 330
Écarts de conversion		7	12	6	25
Changements de périmètre					
Dotations	1	57	73	39	170
Reprises sur provisions utilisées	(1)	(72)	(133)	(45)	(251)
Reprises sur provisions non utilisées	(1)	(18)	(37)	(15)	(71)
Virements de rubriques et autres mouvements	1	11	(6)	2	8
30/06/2022	42	394	461	314	1 211

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(b) Autres provisions courantes :

	314	dont principaux métiers concernés :	
Provisions pour réassurance	44	Bouygues Construction	131
Provisions pour restructuration	5	Bouygues Immobilier	22
Provisions pour remise en état des sites (courant)	28	Colas	112
Provisions courantes diverses	237	TF1	22

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	760	884	5 093	3 814
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	565	340	1 750	1 565
Emprunts et dettes financières divers	86	100	412	426
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	1 411	1 324	7 255	5 805

Les dettes financières non courantes augmentent de 1 450 millions d'euros. Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'émission de deux emprunts obligataires pour 2 milliards d'euros chez Bouygues SA en mai 2022 et par une augmentation des emprunts non courants chez Colas de 266 millions d'euros, compensées par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros.

Les dettes financières courantes augmentent de 87 millions d'euros. Cela s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt obligataire à échéance février 2022 chez Bouygues SA pour 800 millions d'euros compensé par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros et par l'augmentation des dettes financières courantes chez Colas pour 218 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2021	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/06/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 501	13	(7)	(1 903)		(11)	4 593
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(351)	13	(1)	(80)			(419)
TRESORERIE NETTE (A) *	6 150	26	(8)	(1 983)		(11)	4 174
Dettes financières non courantes	5 805	19	7	2 247 ^b	(3)	(820)	7 255
Dettes financières courantes	1 324	8		(692) ^b		771	1 411
Instruments financiers nets	(38)	2		^b	(751)		(787)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	7 091	29	7	1 555	(754) ^d	(49)	7 879
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(941)	(3)	(15)	(3 538)	754	38 ^c	(3 705)

(a) baisse de la trésorerie nette sur le premier semestre 2022 de 1 965 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement du premier semestre 2022 de 1 555 millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 4 518 millions d'euros et en diminution de 2 963 millions d'euros

(c) dont :

- impact nul du reclassement de 700 millions d'euros de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA
- impact positif du reclassement de 58 millions d'euros du complément de prix payé BTBD dont le paiement figure en flux de trésorerie en « Dettes nettes sur activités consolidées »
- impact négatif du reclassement de 2 millions d'euros de la dette nette liée aux activités détenues en vue de la vente chez TF1
- impact négatif du rachat de puts minoritaires de filiales du secteur Newen Studios.

(d) dont :

- 727 millions d'euros de variation de juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans
- 42 millions d'euros de soulte encaissés lors du dénouement du swap de pré-couverture des deux emprunts obligataires de mai 2022 qui figurent en flux de trésorerie en « Autres flux liés aux opérations de financement »

Note 8 Chiffre d'affaires

	1 ^{er} semestre 2022				1 ^{er} semestre 2021			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	2 693	3 668	6 361	34	2 643	3 633	6 276	36
Bouygues Immobilier	820	49	869	5	924	56	980	6
Colas	2 953	3 534	6 487	35	2 814	2 752	5 566	32
TF1	1 026	140	1 166	6	1 007	103	1 110	6
Bouygues Telecom	3 623		3 623	20	3 459		3 459	20
Bouygues SA et autres	6	19	25		5	21	26	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	11 121	7 410	18 531	100	10 852	6 565	17 417	100

	2 ^{ème} trimestre 2022				2 ^{ème} trimestre 2021			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 358	1 947	3 305	32	1 348	1 897	3 245	34
Bouygues Immobilier	446	24	470	4	497	31	528	5
Colas	1 704	2 387	4 091	40	1 656	1 902	3 558	37
TF1	540	75	615	6	551	58	609	6
Bouygues Telecom	1 834		1 834	18	1 721		1 721	18
Bouygues SA et autres	3	9	12		3	11	14	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 885	4 442	10 327	100	5 776	3 899	9 675	100

La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et métier figure en note 11 de l'annexe.

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2022	2021	2022	2021
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	492	471	569	548
Autres produits opérationnels	17	97	9	35
Autres charges opérationnelles	(61)	(17)	(37)	(11)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	448	551	541	572

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} semestre 2022

Les autres charges opérationnelles nettes concernent Bouygues Telecom, TF1, Bouygues Construction et Bouygues SA. Elles s'élèvent à 44 millions d'euros et se composent principalement pour le Groupe de 40 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rachat d'Equans, 9 millions d'euros de coûts relatifs au projet de fusion des activités de TF1 et M6, partiellement compensés par 17 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres*.

Les autres charges opérationnelles se décomposent par métier de la manière suivante :

- 17 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres*, partiellement compensés par 4 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 3 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 7 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ;
- 8 millions d'euros de coûts au sein du pôle Energies & Services, chez Bouygues Construction, dans le cadre du projet de rachat d'Equans par Bouygues SA et 5 millions d'euros d'autres charges opérationnelles ; et
- 34 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

1^{er} semestre 2021

Les autres produits opérationnels nets concernaient Bouygues Telecom, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues SA. Ils s'élevaient à 80 millions d'euros et se composaient de :

- 97 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres* (note 1.2 de l'annexe) partiellement compensés par 6 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau chez Bouygues Telecom ;
- 6 millions d'euros de coûts d'adaptation chez Bouygues Immobilier ;
- 2 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ; et
- 3 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 103 millions d'euros au premier semestre 2022.

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2022	2021	2022	2021
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(103)	(146)	(130)	(162)

Le taux effectif d'impôt est de 30 % sur le premier semestre 2022, contre 34 % sur le premier semestre 2021. Le taux effectif 2022 s'explique principalement par des déficits n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 1^{er} SEMESTRE 2022							
Publicité				816			816
Prestations de services	2 180	27	267	344	2 824	99	5 741
Autres produits sur activités de construction	4 184	842	4 955				9 981
Autre chiffre d'affaires	49		1 295	27	812		2 183
Chiffre d'affaires total	6 413	869	6 517	1 187	3 636	99	18 721
Chiffre d'affaires inter-activités	(52)		(30)	(21)	(13)	(74)	(190)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	6 361	869	6 487	1 166	3 623	25	18 531
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	185	16	(160)	189	295	(33)	492
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	172	16	(160)	182	305	(67)	448
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	4	3	22	(12)	(14)	(11)	(8)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	135	9	(128)	56	174	(99)	147

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 1^{er} SEMESTRE 2021							
Publicité				802			802
Prestations de services	2 092	35	164	289	2 743	104	5 427
Autres produits sur activités de construction	4 216	946	4 353				9 515
Autre chiffre d'affaires	29		1 074	38	728		1 869
Chiffre d'affaires total	6 337	981	5 591	1 129	3 471	104	17 613
Chiffre d'affaires inter-activités	(61)	(1)	(25)	(19)	(12)	(78)	(196)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	6 276	980	5 566	1 110	3 459	26	17 417
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	166	17	(100)	169	244	(25)	471
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	166	11	(100)	167	335	(28)	551
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6	(6)	4	(13)	(9)	219	201
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	119	(6)	(108)	47	199	157	408

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 2^{ème} TRIMESTRE 2022							
Publicité				439			439
Prestations de services	1 119	15	196	174	1 423	51	2 978
Autres produits sur activités de construction	2 186	455	3 055				5 696
Autre chiffre d'affaires	31		860	13	417		1 321
Chiffre d'affaires total	3 336	470	4 111	626	1 840	51	10 434
Chiffre d'affaires inter-activités	(31)		(20)	(11)	(6)	(39)	(107)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	3 305	470	4 091	615	1 834	12	10 327
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	100	16	133	129	208	(17)	569
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	92	16	133	125	213	(38)	541
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3	2	15	(5)	(10)	(10)	(5)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	70	10	97	41	120	(60)	278

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 2^{ème} TRIMESTRE 2021							
Publicité				444			444
Prestations de services	1 126	20	86	155	1 380	53	2 820
Autres produits sur activités de construction	2 145	509	2 761				5 415
Autre chiffre d'affaires	8		724	20	348		1 100
Chiffre d'affaires total	3 279	529	3 571	619	1 728	53	9 779
Chiffre d'affaires inter-activités	(34)	(1)	(13)	(10)	(7)	(39)	(104)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
	3 245	528	3 558	609	1 721	14	9 675
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	85	13	177	112	168	(7)	548
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	85	11	177	110	199	(10)	572
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	4	(2)	6	(7)	(5)	100	96
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	62	1	112	32	119	61	387

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	185	16	(160)	189	295	(33)	492
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(4)		(9)	(2)	(14)		(29)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	88	5	175	162	536	11	977
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(77)	9	(3)	(10)	20	2	(59)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(50)	(8)	(70)	(13)	(7)	(1)	(149)
EBITDA APRÈS LOYER 1^{er} SEMESTRE 2022	142	22	(67)	326	830	(21)	1 232

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	166	17	(100)	169	244	(25)	471
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(4)	(1)	(7)	(2)	(12)		(26)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	102	5	176	173	527	6	989
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	49	20	50	(11)	7	12	127
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(59)	(14)	(43)	(7)	(8)		(131)
EBITDA APRÈS LOYER 1^{er} SEMESTRE 2021	254	27	76	322	758	(7)	1 430

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	100	16	133	129	208	(17)	569
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(5)	(1)	(7)	1	(14)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	42	2	109	69	267	10	499
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(54)		2	(8)	11	(2)	(51)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(28)	(4)	(48)	(10)	(3)	(1)	(94)
EBITDA APRÈS LOYER 2^{ème} TRIMESTRE 2022	58	14	191	179	476	(9)	909

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	85	13	177	112	168	(7)	548
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)	(1)	(3)	(1)	(6)		(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	53	2	110	89	269	4	527
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	40	20	61	(2)		1	120
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(38)	(8)	(24)	(4)	(3)		(77)
EBITDA APRÈS LOYER 2^{ème} TRIMESTRE 2021	138	26	321	194	428	(2)	1 105

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 30 juin 2022							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	2 558	(381)	(1 434)	245	(2 503)	(2 190)	(3 705)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2021							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	3 521	(142)	(33)	198	(1 734)	(2 751)	(941)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	227	21	(86)	287	841	(64)	1 226
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(23)	(1)	(47)	(139)	(837)	(17)	(1 064)
Remboursement des obligations locatives (III)	(35)	(3)	(70)	(11)	(86)	(1)	(206)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	169	17	(203)	137	(82)	(82)	(44)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(917)	(251)	(881)	(13)	(147)	(19)	(2 228)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	222	18	37	299	746	(22)	1 300
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(45)	(2)	(39)	(122)	(582)		(790)
Remboursement des obligations locatives (III)	(41)	(4)	(52)	(11)	(71)	1	(178)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	136	12	(54)	166	93	(21)	332
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(443)	(105)	(481)	(63)	(201)	(83)	(1 376)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 2^{ème} trimestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	97	19	176	156	464	(18)	894
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(16)	(1)	(34)	(73)	(345)	(17)	(486)
Remboursement des obligations locatives (III)	(18)	(1)	(37)	(5)	(45)	(1)	(107)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	63	17	105	78	74	(36)	301
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(153)	(96)	(668)	(145)	(120)	(30)	(1 212)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 2^{ème} trimestre 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	93	11	274	182	407	8	975
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(29)	(1)	(28)	(73)	(313)	1	(443)
Remboursement des obligations locatives (III)	(19)	(2)	(26)	(6)	(35)	1	(87)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	45	8	220	103	59	10	445
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	262	(70)	(363)	(67)	(127)	(65)	(430)

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021 à l'exception de :

- la première étape franchie dans le refinancement du crédit syndiqué de 6 milliards d'euros qui correspond à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant total de 2 milliards d'euros (note 1.1 de l'annexe). Le crédit syndiqué s'élève à 4,7 milliards d'euros au 30 juin 2022 ;
- les cautions données dans le cadre du projet du métro de Manille aux Philippines pour 112 millions d'euros chez Colas ; et
- la fin de l'engagement pris en 2021 par Newen chez TF1 sur un contrat de location, dans le champ de la norme IFRS 16, dont le bien a été mis à disposition au premier trimestre 2022.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021.